

Intitulé de la formation **Formation au risque électrique**

Formation et recyclage du personnel non-électricien effectuant des travaux au voisinage électrique

Domaine **Qualité, santé et sécurité au travail**

Version 06/2022

Éligible CPF Non Oui

Objectifs

Objectif de la formation

Se préparer à l'habilitation électrique

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Identifier les risques pour exécuter et/ou encadrer en sécurité des travaux d'ordre non électriques à proximité d'installations et d'ouvrages électriques, dans le respect des textes réglementaires et de la norme NF C 18-510,
- Connaître les règles de déplacement en sécurité dans un environnement électrique.



Durée : 1 j de formation
soit **7h par stagiaire**

Modalité : Présentiel

Effectif : De 4 à 10 personnes



Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Personnel chargé d'exécuter et/ou d'encadrer en sécurité des travaux d'ordre non électriques à proximité d'installations et d'ouvrages électriques, au voisinage de la basse et haute tension



Prérequis et niveau d'entrée

- Chaque participant devra être **médicalement apte** à la soumission aux risques électriques



Moyens et méthodes pédagogiques

- Questionnaire de positionnement préalable en cas de doute sur le niveau de l'habilitation, de changement de poste et/ou d'environnement de travail.
- **Classe** alternant apports théoriques dynamiques, films pédagogiques, vidéo, quiz, qcm corrigés, travaux dirigés et retours de bonnes pratiques permettant à l'intervenant de s'assurer de la bonne compréhension de chacun
- **Travaux pratiques** mettant en œuvre toutes les prescriptions de sécurité
- **Livret mémo** fourni.



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- **Théorie** ; QCM noté de plusieurs questions avec un temps alloué d'1 Heure.
Note > 14/20 = 70% minimum de réponses exactes.
- **Mise en situation pratique** : A = sans erreur / B = erreur acceptable (minime) / C = erreur majeure (pouvant causer un risque pour la personne ou un tiers) / D = erreur grave (comportement dangereux : mise en danger de la personne ou un tiers).
Critères d'acceptation de l'évaluation pratique : aucun D et un seul C pour chaque mise en situation et le comportement doit être en adéquation avec les opérations à effectuer.
- Recyclage recommandé tous les 3 ans.



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^o AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^o AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr

Programme de formation



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- Après contrôle des connaissances théoriques et pratiques, le formateur émet **un titre pré-rédigé (avis)**, en fonction des travaux à effectuer, adressé à l'entreprise.
- **Attestation individuelle d'assiduité**
- En 2020, 100 % d'avis favorables délivrés avec une moyenne sur la théorie de 97 %.
- En 2021, 100 % d'avis favorables délivrés avec une moyenne sur la théorie de 88 %.
- En 2022, 100 % d'avis favorables délivrés avec une moyenne sur la théorie de 88 %.



Contenu de formation

½ JOURNEE N°1

LES DANGERS DU COURANT ELECTRIQUE

- Le phénomène accident et l'électricité
- La résistance du corps humain
- Les réactions physiologiques du corps humain
- Influences externes
- Importance et cause des incendies d'origine électrique
- Mesures de protection contre les contacts directs et indirects

L'ENVIRONNEMENT ELECTRIQUE

- Domaine de tension
- Zones d'environnement et leurs limites

½ JOURNEE N°2

HABILITATION DU PERSONNEL

- Analyse des prescriptions de sécurité NF C 18-510
- Titre d'habilitation, Niveau d'habilitation
- Rôles et responsabilités

INTERVENTION SUR UNE INSTALLATION ELECTRIQUE

- Organisation des Travaux et des interventions
- Les manœuvres, limites des habilitations
- Délimitation et Balisage de la zone de travail

Contact formation

| | | |
|--------------------------|---|---|
| <input type="checkbox"/> | Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr | Site de Rodez – intra et sur-mesure |
| <input type="checkbox"/> | Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr | Site de Millau – inter, intra et sur-mesure |
| <input type="checkbox"/> | Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr | Site de Rodez – inter |
| <input type="checkbox"/> | Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr | Site de Rodez – intra et sur-mesure |



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
 N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET** : 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau** : 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail** : fpc@campus12avenue.fr **Web** : www.campus12avenue.fr